

Le renard dans la zone habitée

Depuis une vingtaine d'années, les renards font partie de la faune de nos villes. De nombreuses personnes se réjouissent d'observer cet animal sauvage dans leur propre jardin. D'autres se plaignent des dégâts ou craignent la propagation de maladies. Cette feuille d'information donnera des indications objectives qui permettront de mieux comprendre cet animal sauvage et faciliteront la cohabitation entre le renard et l'être humain.

Les renards vivant dans nos villes appartiennent à l'espèce nommée **renard commun** ou **renard roux** (*Vulpes vulpes*). C'est la même espèce qui vit en forêt. Ils appartiennent à la famille des canidés et sont donc apparentés à nos chiens domestiques. Les mâles (♂) adultes pèsent environ 5–9 kg, les femelles (♀) 4–7 kg.

Le renard se distingue par sa grande capacité d'adaptation. C'est pour cela qu'il est également qualifié de «malin». Il peut vivre dans des habitats très différents – tant dans la forêt de montagne isolée qu'au centre de la grande ville de Zurich. Les individus qui résident à proximité de l'être humain sont généralement moins farouches que leurs congénères qui vivent loin de la civilisation.

Questions et réponses au sujet du renard

Pourquoi les renards vivent-ils en ville?

Actuellement, selon les estimations officielles, quelque 1300 renards adultes vivent sur le territoire de la ville de Zurich! En Suisse, leur **population** a augmenté après l'éradication de la rage (au milieu des années 80). Pour cette raison et parce que les zones habitées se sont étendues considérablement, les habitats du renard et de l'être humain se superposent de plus en plus. Cela ne semble pas déranger goupil: il s'est parfaitement adapté à ses nouvelles conditions de vie.

La **nourriture** abondante peut être une autre raison pour laquelle les renards s'installent dans nos zones habitées. Ces animaux sont omnivores: les baies, les fruits tombés au sol, les souris, les insectes et les vers de terre font partie de leur régime alimentaire, de même que les ordures des humains. Selon une étude de la ville de Zurich, en ville, les fruits tombés au sol constituent la part la plus importante de leur nourriture, suivis de près par les déchets carnés comme des bouts de saucissons et des os de poulets.

Les renards se reproduisent-ils dans la zone habitée?

Les renards des villes vivent toute l'année dans la zone habitée, car ils s'y sont adaptés et ne sont plus habitués à vivre en forêt. Des recherches montrent que les populations de renards des villes se distinguent de leurs congénères forestiers, tant sur le plan génétique que du point de vue du comportement. Cependant, les échanges sont encore courants. Les renards des villes élèvent leurs petits dans l'environnement urbain. Au printemps, on peut donc observer des jeunes dans les parcs



CATHERINE BISSEGER

Les cabanes de jardin sont des cachettes idéales pour les renards .

et les jardins! Les renards creusent rarement leur terrier. Ils préfèrent les cavités dans les racines, dans les fourrés, ou les espaces creux sous les cabanes de jardin et les remises. On trouve de telles constructions, entre autres, dans les cimetières, les bains publics, les parcs et les jardins familiaux. Dans le milieu urbain, la densité de ces animaux est parfois élevée; les territoires de chasse sont petits et se superposent. Les renards des villes ont tendance à vivre dans des groupes familiaux, défendant un territoire commun. Les jeunes femelles de l'année précédente (et parfois même de jeunes mâles) aident les parents à élever les renardeaux de la nouvelle portée. Toutefois, la recherche de nourriture se fait en solitaire. On verra donc plutôt rarement plusieurs renards ensemble. Lorsqu'un territoire atteint la capacité maximale, la fertilité des femelles diminue et les jeunes, surtout les mâles, émigrent.

Quels sont les dégâts occasionnés par les renards?

Le renard est un prédateur et peut dès lors causer des dégâts aux animaux de rente et de compagnie. Des dégâts importants sont parfois déclarés dans les poulaillers. Ils peuvent être évités au moyen d'une clôture conforme (une haie de deux mètres de haut avec câble électrique) et en enfermant les poules durant la nuit. Les clôtures pour animaux doivent être en treillis. Elles doivent être enterrées dans le sol jusqu'à 50 cm de profondeur.

Toutefois, le renard fait plus fréquemment des dégâts en déchirant des sacs-poubelles, en creusant dans des parterres de fleurs et en «déboulant» des outils de jardinage ou des jouets. Ce sont des problèmes, comme on verra ci-dessous, qui peuvent être aisément évités!



FOTO-AGENTUR SUTTER

Dans les villes, les renards se nourrissent de nos ordures. Ici, on observe un jeune renard.

Les renards peuvent-ils être dangereux envers les chats?

Les chats domestiques côtoient souvent les renards. Comme le renard, le chat est un prédateur, juste un peu plus petit, mais souvent plus agressif. Il constitue une proie trop risquée pour goupil. Des prises de vues nocturnes dans des jardins ont montré que ces deux espèces animales peuvent même se trouver pacifiquement l'un à côté de l'autre à la mangeoire! Seuls les chats très malades ou affaiblis peuvent être envisagés comme proies par le renard. De toute façon, des chats dans cet état doivent être tenus à l'intérieur!

Comment dois-je me comporter face au renard?

Dans les alentours de la maison, il faudrait plutôt parler de nuisances (plates-bandes labourées, sacs-poubelles éventrés, outils de jardinage subtilisés) que de graves dégâts dus aux renards. Occasionnellement, on est également dérangé dans le calme de la nuit, lorsque ces compagnons caracolent dans le jardin. Ils sont particulièrement bruyants au printemps, au temps des amours, lorsqu'ils sont à la recherche de leurs partenaires. C'est à cette période-là qu'ils poussent des cris rauques et des «waaah» prolongés.

Les renards perdent relativement vite la méfiance vis-à-vis de l'être humain. Ils sont tout de même des animaux sauvages et doivent le rester. Car les renards apprivoisés peuvent être problématiques et incommoder les gens – et finalement, le coupable sera encore l'animal, qui devra être abattu par le garde-chasse. Il est donc vivement déconseillé de les nourrir. Les individus qui ne montrent pas de crainte vis-à-vis de l'être humain doivent être chassés du jardin. C'est simple, car ils ne sont pas agressifs et n'attaquent pas l'être humain.

Je ne souhaite pas avoir de renards dans le jardin. Que dois-je faire?

Le plus important est de faire en sorte que les renards ne trouvent pas de nourriture ni de cachettes dans votre jardin. Donc:

- Pas de restes de viande, de produits laitiers et à base de céréales, pas de nourriture cuite dans le compost! Le cas échéant, couvrir le tas du compost.
- Ne pas placer l'écuelle des animaux de compagnie à l'extérieur.
- Si possible, ne pas laisser les fruits tombés au sol, couvrir les arbustes à baies et les plates-bandes fleuries d'un treillis.
- Sortir les sacs-poubelles le jour du ramassage, et non la veille.
- Ranger les souliers, les gants de jardinage, les jouets et autres objets similaires pour la nuit: ce sont des «jouets» très appréciés, surtout par les renardeaux.
- Empêcher l'accès aux cachettes (p.ex. sous la cabane de jardin), mais seulement en-dehors de la période de reproduction (période légale de protection), c'est-à-dire seulement entre août et février! Lorsque vous fermez ces cachettes, veillez à ce qu'il ne s'y trouve aucun animal! Par ailleurs, les renards peuvent se glisser dans des fissures très minces (12 cm)!
- Recouvrir au plus vite les trous qu'ils creusent.

C'est difficile d'aménager le jardin afin qu'il ne soit pas attrayant pour le renard, car les jardins intéressants pour goupil servent aussi de habitats au hérisson et aux oiseaux!

Comment dois-je me comporter lorsque je rencontre un renard?

Lorsqu'on côtoie un renard, il faut observer les règles suivantes:

- Ne jamais donner à manger aux renards, les ignorer ou les chasser en levant la voix.
- Ne jamais jouer avec les renardeaux, même s'ils sont confiants!
- Annoncer les édifices abritant des renardeaux au surveillant de la faune.
- Prendre tout de suite les chiens en laisse: les gros chiens peuvent être très dangereux pour les renards, et tous les chiens peuvent être contagiés par la gale!
- Guetter les renards qui apparaissent, les asperger au moyen du tuyau d'arrosage ou d'un seau d'eau et les chasser en levant la voix.
- Annoncer immédiatement les renards malades ou blessés au surveillant de la faune ou à la police.
- Consulter immédiatement un médecin lors d'une éventuelle morsure de renard.

Les renards peuvent-ils être capturés et abattus?

La plupart des cantons disposent de bases légales permettant d'abattre des animaux sauvages auteurs de dégâts considérables. En milieu urbain, les renards ne causent généralement pas de dommages qui justifient qu'ils soient tués.

Abattre un renard est rarement une solution définitive. Lorsqu'on élimine les renards d'un territoire, celui-ci est rapidement occupé par d'autres individus. Tirer des animaux dans la zone habitée peut être dangereux envers les êtres humains ou les animaux domestiques. Par ailleurs, il est reconnu que la chasse intensive ne contribue pas à diminuer les populations de renards.

Lorsque des renards sont **capturés** et relâchés quelque part, ils souffrent de stress dû à la peur, ou ils se blessent carrément au moment de la capture. Arriver dans un environnement totalement inconnu représente un nouveau stress important: dans ce territoire inconnu, ils ne se sentent pas à l'aise et doivent constamment se défendre contre les individus déjà établis. Les capturer dans le but de les déplacer n'est donc pas une solution recommandée du point de vue de la protection des animaux!

La rage: un danger?

En Europe, cette maladie mortelle, virale, redoutée sur le plan mondial est véhiculée surtout par les renards. De vastes campagnes de vaccination ont permis de lutter efficacement contre cette zoonose. La Suisse est reconnue indemne de rage depuis 1999. Actuellement, elle ne constitue donc plus un danger lié aux renards.

Et l'échinococcose?

En Suisse, 8 à 10 personnes sont infectées chaque année par l'échinococcose. 70% des cas annoncés concernent des chasseurs, ainsi que des propriétaires de chiens ou de chats, infectés par *Echinococcus multilocularis* présent dans une proie ou dans les déjections de leurs animaux de compagnie. Le risque de contagion est donc minime. Si la maladie est diagnostiquée rapidement, elle peut être tenue sous contrôle par des médicaments. Ce n'est qu'au stade tardif, 8-10 ans après la contagion, que se développe une altération tumorale du foie, dans une partie infime (!) des personnes effectivement infectées. Il semble que la plupart des contagions ont une évolution inapparente, car l'être humain est un «hôte accidentel» de l'échinococcose et la maladie ne se manifeste jamais.

Cependant, il y a lieu d'observer les principes suivants:

- Ramassez les déjections de renards dans votre jardin à l'aide d'un petit sac en plastique et jetez-les avec les ordures ménagères. Les crottes de renard se reconnaissent à l'aspect et à la taille: ce sont des cylindres de 1-2 cm d'épaisseur et de 8-10 cm de long, à la pointe retournée; la couleur est généralement noirâtre à bleuâtre, ou contenant des éléments blancs (restes d'os).
- Lavez les baies, les légumes, la salade et les fruits tombés avant de les consommer, même si vous les achetez, car ils poussent aussi en plein air.
- Les aliments cuits ne posent aucun problème.
- La congélation à -20° C ne tue pas l'agent pathogène.

Un peu de tolérance, s.v.p.!

De nombreuses personnes se réjouissent de la présence du renard et sont prêtes à partager leur habitat avec ces animaux. Le renard enrichit la faune de nos villes et villages, tout comme les merles, les grenouilles et le hérisson, par exemple. Nous devons, de toute façon, nous accommoder de la présence de renards des villes, que cela nous plaise ou non. Profitez de la possibilité de partager votre espace avec un animal sauvage et de l'observer! Un peu de tolérance et un comportement correct devraient permettre la cohabitation tout à fait pacifique du renard et de l'être humain.



FRANZISKA WEHRLI

Un renardeau dans un jardin bâlois.

Bibliographie

- Gloor, S. et al. (2006): Stadtfüchse – Ein Wildtier erobert den Siedlungsraum. Haupt-Verlag, Bern.
- Igelzentrum Zürich IZZ: Vom Land in die Stadt – Meister Reineke passt sich an. In: Igel & Umwelt.
- Labhard, F. (1990): Der Rotfuchs. Naturgeschichte, Ökologie und Verhalten dieses erstaunlichen Jagdwildes. Verlag Paul Parey, Hamburg und Berlin.
- www.fuchsratgeber.ch
- www.swild.ch

Éditeur

Protection Suisse des Animaux PSA, Département Animaux sauvages, Dornacherstrasse 101, case postale, 4008 Bâle, tél. 061 365 99 99, fax 061 365 99 90, sts@tierschutz.com, www.protection-animaux.com

Cette feuille d'information, comme de nombreuses autres, peut être téléchargée depuis www.protection-animaux.com>PUBLICATIONS>Animaux sauvages